

#3 L'ÉVALUATION AU SERVICE DES APPRENTISSAGES

l'expérimentation des classes sans notes

La lettre de la pédagogie

Editorial

Le mot des rédacteurs

Des témoignages d'acteurs de terrain

Des ressources

MARS 2015



EDITORIAL

«Note» et «noter» ont connu une évolution sémantique qui les a fait passer du sens juridique de «accuser» au sens moderne de «porter une appréciation sur le travail de quelqu'un».

«Noter» : emprunté au latin notare (XIIe s.), «marquer, en particulier le nom d'un citoyen coupable... accuser... consigner... commenter (XIIe)... marquer ce qu'on veut retenir (1538)... porter une appréciation sur le travail de quelqu'un (1855)».

«Note» : «remarque écrite concernant un texte, un exposé (1636)... infamie, reproche, blâme (fin XIIe), marque de flétrissure, tache (1542)... évaluation, appréciation donnée par un maître à un élève (1845)... par métonymie, chiffre exprimant la valeur d'un travail (1906)».

*Dictionnaire historique de la langue française (REY Alain, directeur),
Paris Dictionnaires Le Robert 1992*

La note appréciant la valeur d'un travail de l'élève ne joue pas toujours le rôle qui lui est dévolu de le positionner par rapport à ses propres acquis et par rapport à ses pairs. Elle peut avoir pour objectif d'encourager des efforts constatés, de sanctionner un relâchement coupable. Elle peut aussi contribuer à isoler celui qui obtient de bons scores, exclure celui qui échoue et cela jusqu'à l'éloignement définitif de l'Ecole. Elle aboutit aussi souvent à une moyenne qui masque les talents comme les difficultés...

On peut lui substituer d'autres mesures ou symboles jugés moins stigmatisants. On peut aussi agir sur les objectifs assignés à l'évaluation. La notion de compétence, que développe le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, permet d'appréhender à la fois ce qui est appris et compris, mais aussi la façon dont l'élève a appris et compris. L'évaluation de la compétence peut s'exprimer en degré de maîtrise (acquis, en cours d'acquisition, non acquis) ce qui n'implique pas automatiquement la suppression de la notation, bien que cette dernière ait tendance à figer le résultat...

Sans doute est-ce pour tout cela qu'ici ou là, dans l'académie et sur l'ensemble du territoire national, des professeurs décident de se passer de la note.

Les classes sans notes, diverses, multiformes, appartiennent au premier comme au second degré. Par-delà les balbutiements, les résultats, le désir d'équipes éducatives de tenter l'expérimentation ou d'y renoncer, la Lettre de la Pédagogie qui leur est consacrée témoigne, avant tout, de la vivacité de la réflexion et de l'action pédagogiques menées dans l'académie.

LE MOT DES REDACTEURS

Le 24 juin 2014 était lancée la conférence nationale sur l'évaluation des élèves. Son objectif est de faire évoluer les modalités de l'évaluation des élèves pour la mettre au service des apprentissages, afin qu'elle stimule les élèves au lieu de les décourager. [http://www.conference-evaluation-des-
eleves.education.gouv.fr/](http://www.conference-evaluation-des-eleves.education.gouv.fr/)

La nécessité de développer les pratiques d'évaluation au service des apprentissages est au cœur de la réflexion académique et fait l'objet de la mesure 2 du nouveau projet académique :

On développera des pratiques d'évaluation par compétences, destinées à accompagner les élèves dans leurs apprentissages et à entretenir leur motivation en leur donnant confiance en leur potentiel. L'évolution des pratiques d'évaluation doit également viser à diminuer le temps consacré à l'évaluation certificative pour laisser une place centrale aux temps d'apprentissage.

L'introduction du socle commun, avec la validation des compétences, fait évoluer les pratiques et le regard porté sur les élèves. L'évaluation sans notes chiffrées est largement installée à l'école élémentaire, mais dans l'enseignement secondaire également, des équipes se posent la question de la mise en place d'une évaluation par compétences. Cette réflexion a conduit des établissements à expérimenter l'abandon de la notation dans certaines classes.

Ce numéro de la Lettre de la Pédagogie est consacré à ces pratiques d'évaluation sans notes dans l'enseignement secondaire, illustrées par des témoignages émanant de chefs d'établissement, professeurs, élèves, parents. Ils expliquent les modalités de la mise en œuvre et rendent compte des résultats constatés, mais aussi des difficultés rencontrées.

Quelques invariants apparaissent à la lecture des différents témoignages.

Le premier concerne les éléments déclencheurs du projet qui naît souvent de la conjonction de trois facteurs : l'insatisfaction des enseignants vis-à-vis de l'évaluation chiffrée, la démotivation des élèves face à leurs résultats et une impulsion forte de l'équipe de direction.

Le deuxième porte sur les modalités de la mise en œuvre qui s'accompagne de la production de nouveaux outils de suivi et de communication dont l'élaboration nécessite un fort investissement de la part des équipes.

Le troisième pointe des réticences et des difficultés. Les enseignants ont besoin de temps pour se familiariser avec de nouvelles modalités d'évaluation et s'approprier de nouveaux outils. Les élèves et leurs familles doivent s'habituer aux nouveaux codes, les « bons » élèves doivent faire le deuil des bonnes notes.

Enfin, le quatrième s'attache aux effets observés chez les élèves, les enseignants, l'établissement. Plus sereins face à l'évaluation, les élèves participent davantage en classe et s'impliquent sans craindre l'erreur. La dynamique de classe s'en trouve modifiée, de même que les pratiques enseignantes, caractérisées par une explicitation des attendus des professeurs et davantage d'interaction en classe. L'approche par compétences permet aux enseignants une évaluation plus fine de l'activité des élèves, de leurs réussites et de leurs difficultés, afin de mieux prendre en compte leurs besoins. Le travail en équipe est renforcé dans l'établissement et avec le premier degré.

Haut de page ▲

DES TEMOIGNAGES D'ACTEURS DE TERRAIN

Des équipes pédagogiques rendent compte de leur action sur le site du PASI

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article831>

Au **Collège Les Cuvelles (VAUCOULEURS)** une Formation d'Initiative Locale (FIL) a permis la mise en place de l'expérimentation en 6ème en 2012-2013. L'équipe a pu harmoniser ses pratiques. [Le bilan de la deuxième année](#) décrit les objectifs atteints et insiste sur l'importance du retour dans les évaluations mises en œuvre. L'expérimentation qui est bien accueillie par les parents et les professeurs est généralisée à tout le niveau 6ème en 2014-2015, une transformation des bulletins est prévue.

Le **Collège Les Avrils (SAINT-MIHIEL)** a mis en œuvre son action « Evaluer sans Dévaluer » en 2012-2013 en abandonnant la note chiffrée. Si [le bilan de la 2ème année](#) montre que la motivation des élèves n'est pas toujours obtenue, l'équipe enseignante a su repérer les compétences non acquises et agir pour chaque élève. L'expérimentation concerne tous les 6ème à la rentrée 2014.

Au **Collège Emilie du Chatelet (VAUBECOURT)** l'équipe pédagogique passe, en 2012-2013, d'une évaluation chiffrée à une évaluation par compétences sans notes en 6ème, à l'aide de grilles (points Lomer). Plusieurs professeurs témoignent dans leur discipline, livrent leurs outils et insistent sur la nécessité de simplifier les grilles utilisées avec les élèves. L'équipe abandonne l'expérimentation au bout de 2 années et donne [son bilan](#). Les raisons tiennent essentiellement à une hostilité majoritaire des parents, à un manque de concertation entre les différentes matières et à un manque de conviction pour ce type d'évaluation de certains professeurs.

Le **Collège Charles de Gaulle (SIERCK LES BAINS)** a mis en place une 6ème sans notes avec plusieurs projets à visée artistique et culturelle. L'équipe présente ses outils et les commente. Les rencontres avec les familles ont été nombreuses, les échanges au sein de l'équipe ont permis de faire évoluer les pratiques pédagogiques, les bulletins, les conseils de classe ont été revus. Un important travail de concertation a été mené avec les parents. La réussite de l'action amène le collège à étendre l'évaluation sans notes à toutes les 6ème en 2014-2015.

Le **Collège Jean Rostand (METZ)** a généralisé l'évaluation par compétences, sans notes, à toutes les classes de 6ème dès la rentrée 2013. Un livret de compétences propre à chaque matière a été créé, avec 4 niveaux de validation : compétence acquise et transférée, compétence acquise à consolider, compétence en cours d'acquisition et compétence non acquise. Après consultation des parents, des élèves et des enseignants, ce mode d'évaluation est désormais pérennisé.

Le **Collège Pilâtre de Rozier (ARS SUR MOSELLE)** a mis en place deux classes de 6ème sans notes en 2013-2014. L'équipe a choisi d'entrer dans le bulletin par les compétences et non pas par les matières. Bulletins, conseils de classe et rencontres parents-professeurs ont été revus dans un souci de cohérence avec l'action en cours. L'action se poursuit en 2014-2015 dans toutes les classes de 6ème.

Des professeurs des équipes du collège Jean Rostand et du collège Pilâtre de Rozier répondent aux questions du PASI : [vidéo](#).

De 2009 à 2011 une équipe pédagogique en 6ème au [Collège Jean Moulin \(UCKANGE\)](#) a mis en place une évaluation qui permettait de connaître et d'exprimer au mieux les acquis des élèves. En 2011-2012 le [Collège Barrès \(CHARMES\)](#) a mis en place une classe de 3ème pour redonner confiance aux élèves, à travers un travail par compétences qui exclut les notes.

En 2014-2015, plusieurs collèges de l'académie mettent en place des classes sans notes. Trois lycées font de même en seconde.

Des enseignants de collège témoignent

« Au fil des années, je ne trouvais plus mon compte dans l'évaluation telle qu'elle est pratiquée en France depuis des décennies, trop d'élèves arrivant en sixième décrochant très rapidement du fait de l'accumulation de « mauvaises » notes dans de nombreuses disciplines. »

« L'évaluation chiffrée est d'autant plus décourageante, que, quel que soit le niveau des élèves, leurs moyennes évoluent peu alors même qu'il est indéniable que leurs connaissances évoluent positivement tout au long de l'année. »

Mickaël Parisot, professeur de mathématiques, collège Emilie du Châtelet de Vaubécourt
février 2014

« Cette nouvelle expérience nous a confrontés à nos pratiques pédagogiques. En effet l'évaluation par compétences a nécessité une relecture des exigences de notre programme et ainsi limité nos choix. Je me suis aperçu qu'il devenait plus aisé de réaliser des évaluations car elles étaient bornées par les apprentissages cognitifs et méthodologiques travaillés en classe. Cela n'empêche pas de fournir un enseignement varié et d'approfondir un sujet mais cela fixe des limites.

Les évaluations proposées m'ont donné entière satisfaction. J'ai cependant dû les enrichir d'appréciations plus exhaustives. »

Walter Montigny, professeur de SVT, Collège les Cuvelles, Vaucouleurs
février 2014



« Un professeur des écoles a-t-il la même posture d'évaluateur qu'un professeur de collège ? La liaison 1^{er} degré-2nd degré permet de saisir une différence importante : l'usage du cahier du jour en primaire permet une évaluation quotidienne de la progression, finement, alors que le second degré montre de ce point de vue moins de souplesse, se situant davantage du côté des connaissances évaluées dans le cadre des évaluations sommatives des unités d'étude. Le point de convergence, toutefois, se situe dans ce que nous pouvons appeler évaluations intermédiaires (formatives) dans le second degré, qui permettent aussi de réajuster les apprentissages. »

Carole Clotis, professeur de lettres, professeur référent,
réseau ECLAIR de Woippy
avec la contribution de Grégory Wallerich (professeur référent)
et de René Hirschi (Principal du collège Jules Ferry)
février 2014

Pour accéder aux témoignages complets :

[Mickaël Parisot, professeur de mathématiques, collège Emilie du Châtelet de Vaubécourt](#)

[Walter Montigny, professeur de SVT, Collège les Cuvelles, Vaucouleurs](#)

[Carole Clotis, professeur de lettres, professeur référent, réseau ECLAIR de Woippy](#)
avec la contribution de Grégory Wallerich (professeur référent)
et de René Hirschi (Principal du collège Jules Ferry)

[Haut de page ▲](#)

L'évaluation par compétences vue par les élèves de cycle 3 et les parents

« Il a fallu commencer par expliquer aux élèves de cycle 3 la lecture et l'interprétation de l'évaluation par compétences, moins « parlante » au départ qu'une note chiffrée, qui positionne de fait l'élève sur une échelle graduée. L'avantage, extrêmement intéressant, est qu'en pratiquant ainsi, on associe l'élève, l'apprenant, à l'apprentissage qui lui est proposé, à la notion qui va être abordée. L'élève « sait » ce qu'il va apprendre, et pourquoi. »

« Les parents d'élèves ont parfois fait « pression » sur les enseignants pour que subsiste la note chiffrée, pratiquée de toute façon au collège. Les explications récurrentes qui leur ont été données ont permis de comprendre cette autre façon de rendre compte des évaluations menées. Même si l'évaluation sans notes ne fait pas encore complète unanimité parmi les parents, elle est en train de trouver une légitimité. »

Stéphane Pierre, inspecteur de l'Éducation nationale 1er degré, circonscription de Bruyères
février 2014

[Haut de page ▲](#)



[Découvrir le témoignage complet](#)

L'évaluation sans note dans l'enseignement professionnel

Le principe d'évaluation formative continue des compétences peut se faire sans évaluation chiffrée, la note d'examen sera attribuée au cours de l'évaluation certificative des épreuves du contrôle en cours de formation. Mais pour ce faire il faut maîtriser les principes directeurs de cette évaluation :

- L'évaluation des compétences s'appuie sur des référentiels les définissant. La progression pédagogique devra déterminer les compétences intermédiaires développées tout au long du parcours de formation.
- Pour chaque compétence terminale, les critères d'évaluation sont clairement définis. Il faut les rédiger pour les compétences intermédiaires sous la forme d'une phrase décrivant les conditions de la réussite.
- Pour chaque critère des indicateurs de performance sont identifiés. Le nombre d'indicateurs

pour chaque compétence intermédiaire ne doit pas être supérieur à 5. La performance mesurée ne se traduit pas par une évaluation binaire (acquis, non acquis) mais par les notions suivantes : non maîtrisée, partiellement maîtrisée, maîtrisée et totalement maîtrisée.

- L'évaluation certificative (épreuves du CCF) est statistique, par prélèvements (principe du sondage). Pour certains diplômes, des grilles d'évaluation certificative sont imposées au niveau national.



[Découvrir le témoignage complet](#)

Mais l'application de ces principes directeurs ne suffit pas à convaincre les défenseurs de la note chiffrée. Leur argumentation repose sur les principes de l'émulation, du positionnement et du suivi mais également de la sanction. Culturellement la notation chiffrée rassure les enseignants mais trop souvent décourage les élèves les plus en difficulté. Lors des évaluations intermédiaires sa fonction normative ne permet pas la différenciation des parcours.

MichelBonte, inspecteur de l'éducation nationale, second degré
février 2014

[Haut de page ▲](#)

RESSOURCES

Rapport de l'IG

La notation et l'évaluation des élèves éclairées par des comparaisons internationales
Rapport IGEN, juillet 2013, 76 pages avec les annexes

<http://www.education.gouv.fr/cid74343/la-notation-et-l-evaluation-des-eleves-eclairees-par-des-comparaisons-internationales.html>

Conférence nationale sur l'évaluation des élèves

<http://www.conference-evaluation-des-eleves.education.gouv.fr/>

Exemples de pratiques en matière d'évaluation en classe proposés sous l'onglet

L'évaluation en pratique(s) : <http://www.conference-evaluation-des-eleves.education.gouv.fr/evaluations>

Expérithèque

Site national (sur Eduscol) des innovations et des expérimentations, permet d'élargir l'échantillon aux autres académies. Consultez un article d'Expérithèque (lien en bas de chaque article du site du PASI) et dans le champ « chercher » tapez « sans notes ».

Dossier de l'IFé [Le défi de l'évaluation des compétences](#) (18 pages)

[Le Défi De L'évaluation Des Compétences Olivier Rey N°76 juin 2012](#)

[Conférence de Jean-Marc Monteil à la Journée nationale de l'innovation 2014 mieux évaluer pour mieux apprendre](#) (12 minutes).

Poitiers

Regards croisés sur les classes sans notes :

<http://ww2.ac-poitiers.fr/meip/spip.php?article233>

http://ww2.ac-poitiers.fr/meip/IMG/pdf/LIVRET_CONTRIBUTIONS_EXPERITHEQUE_POITIERS_11_12.pdf

Paris

Séminaire « classes sans notes »

http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_796130/seminaire-classes-sans-notes

Compte rendu du séminaire « classes sans notes » :

<http://respire.eduscol.education.fr/pg/pages/view/117002/compte-rendu-du-sminaire-classes-sans-notes>

Note de PISA

<http://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2013-09/classessansnotesavril2013docpisa.pdf>

La présentation des interfaces automatiques : Sacoche (<https://sacoche.sesamath.net/>), points LOMER (<http://michel.vauquois.free.fr/Presentation.html>), Cerise (<http://www.cerise-collection.fr/prim-index.php>)

[Haut de page ▲](#)

Les anciens numéros

[#1 - Des élèves à besoins éducatifs particuliers](#)

[#2 - l'Enseignement Intégré de Science et Technologie \(EIST\)](#)

Directeur de la publication : Gilles Pécout, Recteur de l'académie de Nancy-Metz, Chancelier des universités de Lorraine

Comité de rédaction : [Conseil Pédagogique Académique](#)

Réalisation : Délégation à la communication de l'académie de Nancy-Metz

□